

QUÉBEC

MRC DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE

Séance
ordinaire
août
2021

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, MRC de Bellechasse, tenue le 18 août 2021, à 20 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil, à laquelle séance sont présents :

M. Martin Lacasse, maire
Mme Lynda Carrier, conseillère
M. Réjean Boutin, conseiller
M. Réjean Lemieux, conseiller

Sont absents :

M. Alexandre Morin, conseiller
M. François Audet, conseiller
Mme Majorie Asselin, conseillère

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous membres du conseil et formant quorum, sous la présidence de Martin Lacasse, maire.

Assiste également à la séance M. Jean-Francois Comeau, directeur général et secrétaire-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. Martin Lacasse, déclare la séance ouverte et adresse un mot de bienvenue à toutes les personnes présentes.

210801

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET ET DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 21 JUILLET 2021

Il est proposé par Lynda Carrier
appuyé par Réjean Boutin

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet et de la séance ajournée du 21 juillet 2021 est adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

210802

DÉPÔT REVENUS ET DÉPENSES DU MOIS DE JUIN 2021

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Réjean Boutin

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le rapport des dépenses autorisées et payées de 516 974,50\$ et celui des revenus de 73 784,73 \$ pour le mois de juin 2021 sont approuvés tels que présentés. Les dépenses se détaillent comme suit :

Administration générale :	91 310.16 \$
Sécurité publique :	23 695.92 \$
Transport :	81 832.69 \$
Hygiène du milieu :	181 957.56 \$
Santé et bien-être :	0.00 \$
Aménagement et urbanisme :	41 266.56 \$
Loisirs et culture :	69 411.11 \$
Frais de financement :	27 500.50 \$

Adopté unanimement

RAPPORT DU MAIRE

210804 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 2022 - 2024 OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par Denis Turgeon Enr. afin de renouveler le contrat d'entretien des espaces verts sur le territoire de la Municipalité.

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

Le conseil octroie le mandat d'entretien des espaces verts à Denis Turgeon Enr. pour une durée de trois (3) ans pour un montant annuel de 20 300.54\$ pour l'année 2022, 20 706.55\$ pour l'année 2023 et de 21 120.68\$ pour l'année 2024, taxes en sus.

Adopté unanimement

210805 ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE ET LES ÉPERVIERS DE BELLECHASSE

CONSIDÉRANT le projet d'entente entre la Municipalité et les Éperviers de Bellechasse pour soutenir le club dans ses opérations et ce, pour les saisons 2021-2022 à 2024-2025.

Il est proposé par Réjean Boutin
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil approuve le contenu du projet d'entente de partenariat entre la Municipalité et Les Éperviers de Bellechasse.
2. Le conseil désigne Martin Lacasse, maire, et Jean-Francois Comeau, directeur général, à titre de signataires de l'Entente.

Adopté unanimement

210806

FIN D'EMPLOI
MME SARA TRÉPANIÉ

CONSIDÉRANT que Mme Sara Trépanier, coordonnatrice au service des Loisirs, a déposé sa lettre de démission effective au 3 septembre 2021 et qu'il y a lieu de procéder à la fin d'emploi ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit procéder à l'ensemble de ses obligations en regard de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

Il est proposé par Réjean Boutin
appuyé par Réjean Lemieux

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. D'entériner la fin d'emploi de Mme Sara Trépanier et ce, en date du 3 septembre 2021.
2. De mandater la direction générale de s'assurer que l'ensemble des obligations de la Municipalité soient respectées.

Adopté unanimement

210807

COORDONNATEUR AU SERVICE DES LOISIRS
CONFIRMATION D'EMBAUCHE

CONSIDÉRANT le besoin de main-d'œuvre au poste de coordination au service des Loisirs ;

CONSIDÉRANT l'ouverture de poste affichée du 18 juin au 15 juillet 2021 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection.

Il est proposé par Réjean Boutin
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil autorise l'embauche de M. Marc Gaulin au poste de coordonnateur au service des Loisirs.
2. Il sera rémunéré suivant les conditions établies à l'intérieur de la Politique salariale en vigueur.
3. Le conseil autorise le directeur général à signer le contrat d'embauche.

Adopté unanimement

210808

SECRÉTAIRE D'ÉLECTION
NOMINATION

Il est proposé par Réjean Lemieux
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. Le conseil accepte la candidature de Mme Valérie Boutin à titre de secrétaire d'élection.
2. La présente résolution abroge la résolution 210614.

Adopté unanimement

210809

ÉLECTIONS 2021
ANNONCE DES ÉLU(E)S EN POSTE

Les élu(e)s suivants mentionnent leurs intentions en vue des élections municipales du 7 novembre 2021 :

- M. Martin Lacasse, maire : confirme le futur dépôt de sa candidature
- Mme Lynda Carrier, conseillère : ne se représente pas
- M. Réjean Boutin, conseiller : confirme le futur dépôt de sa candidature
- M. Réjean Lemieux, conseiller : en réflexion

DIVERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

210812

CLOTÛRE

Il est proposé par Réjean Boutin
appuyé par Lynda Carrier

ET RÉSOLU CE QUI SUIT :

1. La présente réunion est close à 20h41.

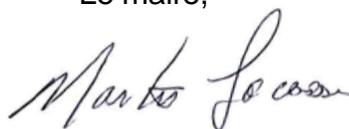
Adopté unanimement

Le directeur général,



Jean-François Comeau

Le maire,



Martin Lacasse

Je, Martin Lacasse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
